

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE MUNICIPAUTE

■ Séance du 14 décembre 2012

■ Présentation du rapport d'activité 2011 du délégataire de Service Public pour les parcs de stationnement Charles De Gaulle et Jean Jaurès à Marseille – DSP VINCI PARK n° 91/343

I/ Compte-rendu technique

Le délégataire a réalisé en 2011 des investissements à hauteur de 245 K € pour le parking De Gaulle et à hauteur de 25 K€ pour le parking Jean Jaurès, soit un total de 270 K € pour ce contrat de délégation de service public.

Le nombre d'interventions sur le matériel d'exploitation demeure élevé malgré le remplacement du matériel de péage dans le parc Charles de Gaulle. Des travaux de rénovation sont à mettre en œuvre notamment au niveau des ascenseurs qui subissent de nombreuses pannes. En 2011, seul un ascenseur a été renouvelé.

Ainsi, Il conviendra de veiller à la mise en œuvre des investissements présentés par le délégataire pour les trois prochaines années (189 k€ pour le parc De Gaulle et 309 k€ pour le parc Jean Jaurès).

En ce qui concerne les effectifs, les organigrammes présentés par le délégataire permettent de constater que tant pour le parking De Gaulle que pour le parking Jaurès, les obligations contractuelles de présence de personnel durant les heures d'ouverture, sont respectées. Ainsi, 5 emplois temps plein sont affectés au parking De Gaulle et 4 emplois temps pleins sont affectés au parking Jaurès.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires et abonnés des deux parkings ont augmenté en 2011, mais restent inférieurs aux tarifs plafonds actualisés, mentionnés dans le contrat de la DSP.

En ce qui concerne le parking **De Gaulle**, la fréquentation horaire progresse de 3,4% avec une moyenne de 1 056 véhicules par jour

La fréquentation du parking par les abonnés est en recul de -5,2%.

La fréquentation du parking **Jean Jaurès** est quant à elle en nette baisse pour les horaires (-11,5%) et en augmentation pour les abonnés de +8 %.

La fréquentation horaire s'établit à 138 véhicules par jour, tandis que le nombre moyen d'abonnés par mois s'élève à 579.

2/ Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires de la délégation progresse +5,4% par rapport à 2010 sous l'effet cumulé de l'augmentation des tarifs sur les deux parcs et dans une moindre mesure, de l'évolution du nombre d'abonnés au parking Jaurès et de la progression de la fréquentation horaire, au parking De Gaulle. Ainsi le chiffre d'affaires s'établit à 3 302 k€ pour 2011 et le total des produits s'élève à lui à 3 305 k€.

Le parking **De Gaulle** voit son chiffre d'affaires progresser de +7% pour s'établir en 2011 à 2 533 k€, répartis de la façon suivante : 80% de recettes horaires et 19,5% de recettes abonnés.

Le chiffre d'affaires du parking **Jean Jaurès** est également en augmentation de +6% et s'élève en 2011 à 769 k€, répartis de la façon suivante : 31% de recettes horaires et 69% des recettes abonnés.

Les charges de la délégation sont quant à elles en augmentation de 4,6%. Elles s'établissent à 2 669 k€ pour les deux parcs.

Le résultat net de la délégation de service public est en augmentation de 34% et s'établit à 636 k€ en 2011, ce qui représente 18,3% du chiffre d'affaires.

3/ Relations financières avec MPM

Aucune redevance du délégataire ni contribution de la collectivité ne sont prévues pour le présent contrat.

III/ Qualité du service

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à la clientèle du parking.

Outre les moyens de paiement imposés contractuellement, le paiement par carte bancaire et carte Total GR sont proposés aux usagers.

Peu de réclamations sont enregistrées en 2011. Il est même à noter que leur nombre est en baisse par rapport à 2010. En effet, six réclamations ont été enregistrées au parking De Gaulle. Elles concernaient essentiellement des perturbations liées au remplacement d'un ascenseur et aux difficultés de circulation sur voirie qui rendaient la sortie du parc difficile.

Au parking Jean Jaurès, cinq réclamations ont été enregistrées. Elles portaient principalement sur le stationnement sauvage à l'entrée du parking et la présence de jeunes le soir, devant les accès piétons.

IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2011

Le résultat net de la délégation de service public est de nouveau en amélioration sensible par rapport à 2010 et représente 18% du total des produits, ce qui témoigne d'une situation économique saine. Cette situation ne bénéficie toutefois au délégant en l'absence de redevance contractuelle.

Le délégataire réalise progressivement des investissements et des rénovations dans les parcs. Il est toutefois dommage, qu'il repousse de nouveau cette année les travaux prévus sur les ascenseurs, et sur le matériel de péage compte tenu du taux de panne enregistré sur ces matériels.

Les investissements prévus par le délégataire pour les deux années à venir, sont donc nécessaires et pertinents.

La diminution de la fréquentation horaire pour le parking Jean Jaurès est toutefois à surveiller.